

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 23342 du 26 mars 2015 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie  
du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : INTJ1507717S

Le ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense;  
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;  
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;  
Vu la décision n° 84060 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424083S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> mai 2015 :

**Craipeau, Fabrice**

Nigend : 159 623

Numéro de livret de solde : 8 016 831

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 mars 2015.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le colonel, adjoint au sous-directeur  
de la gestion du personnel,*  
A. BROWAËYS